



Commune de ROUMOULES
Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal
Du 2 juillet 2019

Convocation et affichage : 24 juin 2019

Présents : M. Gilles MEGIS, M. Robert AMBROSI, M. Jean BLANC, M. Alain COCUAUD, M. Serge CHUDZIK, M. Jean-Philippe LO SCHIAVO, M. Gilles PRIN-ABEIL, M. Alain Patrick ROY, Mme Annie TAXIL et Mme Concetta ZUNINO
Absents excusés : Mme Annie BARATTA, Mme Delphine CHAILLAN, Mme Marie-Christine DEAUZE, M. Laurent MANUEL, Sébastien MOHEN.

Mme Delphine CHAILLAN a donné pouvoir à M. Serge CHUDZIK
M. Alain Patrick ROY a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour et propose de rajouter le point suivant : demande subvention FODAC. À l'unanimité, les conseillers acceptent l'ordre du jour.

- ❖ **Adoption du compte rendu** de la séance 5 juin 2019, à l'unanimité.
- ❖ **DPU non exercé :** vente Martin / Richard et Pinault ZS 191.
- ❖ **N° 2019 – 049 – Permis de construire Mme Emmanuelle RAVEL :** La commune a reçu le jugement du tribunal Administratif de Marseille concernant cette affaire n°1609989-2 (PC 0041721600003 du 10 novembre 2016). La commune n'est pas d'accord avec les conclusions de ce jugement. Pour la commune, la place de la Blachette est publique.
A la demande de Mme Ravel, une réunion de conciliation a eu lieu le vendredi 28 juin 2019 qui n'a pas aboutie. Accord pour autoriser Monsieur le Maire à ester en justice auprès de la Cour administrative d'appel et désigner Maître Patrice VAILLANT, Avocat à Marseille pour défendre les intérêts de la Commune. Accord pour signer toutes les pièces nécessaires et effectuer le paiement de tous les honoraires. Prendre la délibération afférente. À l'unanimité.
- ❖ **N° 2019 – 050 – Tableau des emplois :** Ce tableau est mis à jour en tenant compte d'un départ à la retraite et d'une promotion interne. Accord pour supprimer l'emploi d'adjoint technique à 35 h, de créer un emploi d'agent de maîtrise pour l'école et de modifier le tableau des emplois. A l'unanimité. Faire délibération.
- ❖ **N° 2019 - 051– Repas cantine scolaire :** Accord pour continuer la livraison des repas de la cantine par la société Terres de Cuisine pour l'année scolaire 2019 2020. Faire délibération, à l'unanimité
- ❖ **N° 2019 – 052 – Motion de soutien à la Trésorerie de Riez Moustiers :** La nouvelle organisation de la DGFIP veut regrouper des services avec la fermeture de certaines trésoreries qui deviendraient des accueils de proximité Cela produirait un recul évident du service rendu à la population et un abandon de l'aide aux élus dans la gestion. La commune serait rattachée à l'antenne des collectivités territoriales de Forcalquier qui se trouve à 1 heure de route. Le conseil municipal s'oppose à la fermeture de la trésorerie de Riez Moustiers, à l'unanimité. Prendre la délibération nécessaire.
- ❖ **N° 2019 – 053 – Motion contre les fusions des hôpitaux publics de proximité** La fusion des hôpitaux de Manosque, Forcalquier et Banon englobera à terme l'ensemble des établissements du département. Il faut garder l'accès de qualité aux soins de proximité en prenant en compte la spécificité des départements ruraux et éviter le démantèlement du service public. Accord pour cette motion, a l'unanimité. Faire la délibération.
- ❖ **Travaux école :** Information sur l'avancée des travaux.
- ❖ **N° 2019 – 054- Délibération modificative crédit supplémentaire n°2 budget commune :** 2182 113 + 2260 ; 2184 94 + 3 200 ; 1323 113 + 5 460. Accord à l'unanimité. Faire délibération.
- ❖ **N° 2019 – 055- Délibération modificative virement de crédit n°3 budget commune :** 2135 94 + 800 ; 2151 103 – 800. Accord à l'unanimité. Faire délibération.
- ❖ **N° 2019 – 056- panneaux d'affichage :** Demander la subvention du Fodac au Département 04 la plus élevée pour des panneaux d'affichage en harmonie avec les panneaux de signalétique du village. Faire délibération, à l'unanimité.
- ❖ **Sinistre gîte Rue des Oliviers :** information sur le remboursement de ce sinistre.

Gilles MEGIS
Maire de Roumoules

